

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 24 du 21 juin 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 30 avril 2007 fixant le montant de l'allocation d'accompagnement à la mobilité géographique dans les armées.

Du 30 mai 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 30 avril 2007 fixant le montant de l'allocation d'accompagnement à la mobilité géographique dans les armées.

Du 30 mai 2018

NOR A R M H 1 7 2 6 7 9 8 A

Texte modifié :

Arrêté du 30 avril 2007 (JO n° 103 du 3 mai 2007, texte n° 6 ; JO/117/2007 ; BOEM 431.1.1, 710.4.9) modifié.

Référence de publication : JO n° 123 du 31 mai 2018, texte n° 19 ; signalé au BOC n° 24/2018.

JO n° 123 du 31 mai 2018, texte n° 19